



PLAN DE RELANCE DEPARTEMENTAL ET METROPOLITAIN TOURISME & CULTURE

Le Département des Bouches-du-Rhône et la Métropole Aix-Marseille-Provence ont confié à Provence Tourisme l'organisation d'un vaste plan de relance «Tourisme & Culture». L'objectif est de développer la consommation des activités touristiques des Bouches-du-Rhône.

Ce plan de relance mutualisé s'appuie sur différents dispositifs, soutenus par une campagne de communication globale, en local et au national :

A partir de juillet

- Le Pass séjours, pour booster les réservations dans les hébergements marchands et soutenir les prestataires de loisirs & culture
- Le Repos des soignants, pour soutenir les activités touristiques par une action de solidarité envers les soignants

De septembre à février 2021

- Le Pass événements, pour soutenir les opérateurs de la culture et les organisateurs d'événements
- Le Pass Tables MPGastronomie, pour accompagner les restaurants dans leur reprise d'activité
- Une programmation MPGastronomie densifiée et itinérante sur tout le territoire des Bouches-du-Rhône

PHASE 1 : ASSISTANCE & SOUTIEN AUX PROFESSIONNELS

Au cours de période de confinement, hautement impactante pour l'ensemble du secteur touristique, Provence Tourisme a mobilisé ses équipes pour une assistance et un soutien aux professionnels en difficulté. Ce dispositif s'est traduit et se poursuit à l'heure actuelle, par différents outils d'écoute et d'informations.

Une hotline dédiée aux professionnels afin de collecter et d'apporter les solutions les plus adéquates face à leurs premières difficultés.

Une newsletter professionnelle hebdomadaire, informant notamment les professionnels du secteur touristique sur les différents dispositifs d'assistance existants et les initiatives mises en place dans le département.

Une programmation hebdomadaire de webinaires sur différents thèmes clés du tourisme, en présence d'interlocuteurs extérieurs tels que We Like Travel, My Tour Live, CMAR...

Des rencontres professionnelles afin d'échanger sur les situations et de proposer des pistes de sortie de crise (Culture Store, Offices de Tourisme, Agences de voyages...).

PHASE 2 : ACCOMPAGNEMENT À LA RÉOUVERTURE & VALORISATION DES ÉTABLISSEMENTS ET ESPACES PUBLICS

Afin de poursuivre cet accompagnement et valoriser les établissements vers le chemin de la ré-ouverture, des dispositifs de mise à jour de l'offre touristique sur le département et de partages des données et de l'information sont accessibles et permettent aux professionnels de faire connaître leurs initiatives auprès du grand public et des prescripteurs.

> PLAN COVID SAFE

Le plan COVID SAFE en partenariat avec l'IHU et les marins pompiers auprès des Offices de tourisme et établissements touristiques du territoire.

Cette démarche est destinée à rassurer les personnels et donner confiance aux visiteurs, grâce à un programme à destination des Offices de tourisme et de tous les équipements culturels et touristiques qui en font la demande.

Le principe : test surfacique pour tous les lieux d'accueil chaque mois et test virologique pour le personnel qui le souhaite avec une mise à disposition de kits composés de masques et de gel hydroalcoolique.

Une charte de bonne conduite en 10 points, réalisée en collaboration avec l'IHU et les Marins pompiers de Marseille, sera délivrée aux établissements avec un numéro d'urgence à contacter en cas de suspicion de Covid-19.

S'ajoute à ce principe, la possibilité pour chaque touriste en séjour dans le département et sur sa demande, d'un test de dépistage à l'IHU.

PHASE 3 : DU PLAN DE RELANCE, DÈS JUILLET : DEUX OPÉRATIONS PHARES SONT PROGRAMMÉES POUR AUGMENTER LES RÉSERVATIONS DES HÉBERGEMENTS DU MARCHÉ FRANÇAIS ET SOUTENIR LES ACTIVITÉS PAR UNE ACTION SOLIDAIRE.

> PASS SÉJOUR

Le principe est de relancer l'activité des prestataires tourisme et culture en stimulant la fréquentation des hébergements et consommation sur site des clients en séjour à partir du 1er juillet.

Comment ? Pour tout achat d'un séjour de 3 nuits minimum à partir du 1er juillet dans les établissements hôteliers et hôteliers de plein air, est offerte au client une carte cadeau d'un montant de 50€ permettant l'achat d'une offre chez un prestataire du territoire.

50 000 foyers pourront en bénéficier et 1 000 prestataires sont concernés (guides, artisans et producteurs, musées et monuments, parcs de loisirs, opérateurs sportifs, visites guidées, transports).

L'offre sera attrayante avec un usage simplifié à l'aide d'un outil numérique de gestion sécurisé et fiable : sejour.myprovence.fr

Cette offre a été co-construite après consultation auprès des Offices de Tourisme du département, partenaires artisans autour de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, acteurs de la viticulture, opérateurs sportifs et culturels.

> LE REPOS DES SOIGNANTS

Cette opération, mise en place dans plusieurs départements en France, permet de relancer la fréquentation des activités touristiques après le déconfinement et de réaliser une opération de solidarité auprès des soignants.

Comment ? 10 000 chèques cadeaux d'une valeur faciale de 100 € seront distribués et seront à consommer à partir du mois de juillet dans les structures touristiques et culturelles du département.

Le fonctionnement reste à préciser mais une liste de bénéficiaires sera établie (soignants, aides à domicile et personnels des EPHAD du département).

PHASE 4 : DU PLAN DE RELANCE, DE SEPTEMBRE À FÉVRIER 2021 : SOUTIEN AUX OPERATEURS DE LA CULTURE ET AUX ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENTS

> PASS EVENEMENTS

Le principe est de soutenir la fréquentation touristique en automne en mettant en scène et en stimulant la fréquentation des festivals, concerts, et autres spectacles vivants de juillet à février.

Comment ? 5 000 Pass Provence Événements d'une valeur faciale de 50€ sont diffusés sur le fichier ES13 et aux adhérents du pass MyProvence. Ils permettent l'achat en 2 fois minimum de billets sur une liste de manifestations qui se dérouleront de juillet à février (manifestations culturelles, sportives ou gastronomiques).

Ces Pass peuvent aussi être achetés directement par des partenaires (Comités d'entreprises, agences réceptives...) et faire l'objet de Chèque Cadeau à destination de groupes ciblés.

Cette offre a été co-construite après consultation des opérateurs sportifs et culturels en partenariat avec les directions de la culture.

> PASS TABLES

Ce programme invite les résidents à retourner au restaurant avec pour objectif d'accompagner les restaurateurs dans leur reprise d'activité.

Comment ? 2 000 Pass Tables MPGastronomie d'une valeur faciale de 50€ sont diffusés sur les 48 dates des RDV MPGastronomie à l'occasion d'une animation. Ces pass peuvent être dépensés et permettent la consommation d'un repas sur une liste de restaurants qualifiés du département (Talents MPG2019).

Les restaurants souhaitant participer s'inscrivent sur MPGastronomie.fr et répondent aux critères suivants : une cuisine sur place avec des produits frais et de saison (220 restaurants d'ores et déjà identifiés).

> MPGASTRONOMIE

Après le succès de MPG 2019, Marseille Provence Gastronomie poursuit et adapte sa programmation à la situation actuelle et venir en aide aux acteurs de la gastronomie.

La grande tournée MPG

De septembre à décembre, un bustronome (cuisine, salle de restaurant) sillonnera tout le département de Cassis aux Saintes-Maries-de-la-Mer, en 70 dates, pour favoriser la rencontre de la population avec les différents acteurs des filières de la gastronomie : les chefs, les producteurs et les artisans...

Dans une logique économique, le bustronome s'installera en cœur de ville de la localité, le jour du marché avec dégustations de produits locaux, cooking shows (chef local et animateur), dégustations de la recette du chef et des vins des domaines

viticoles à proximité de la commune. Le bustronome pourra également être prêté in situ, à un opérateur économique (chefs, artisans) pour la création d'un restaurant éphémère en soirée (billetterie).

L'agenda culturel existant dans les communes et notamment les Capitales provençales de la culture et de la gastronomie, la programmation culturelle et la programmation de ce bustronome pourront être coordonnées.

Dans une logique d'éducation auprès des collègues, le bustronome accueillera des groupes d'élèves sur une demi-journée ou une journée, en les formant au goût et au « bien manger », avec une diététicienne. Le tout suivi d'une dégustation de la préparation.

Dans une logique d'intégration à la rencontre des 6 Maisons du Bel Age : le bus accueillera par groupe des seniors avec des ateliers, animations et dégustations autour de productions locales. Des balades gourmandes avec un déjeuner à bord réalisé par un chef, pourront également être programmées.

Les « Rendez-vous MPG »

De septembre à décembre, chaque semaine, les « rendez-vous MPG » investiront des lieux (parc, mairie de secteur, lieu culturel...) d'un arrondissement de Marseille pour 2 à 3 jours selon la densité de population. 48 dates sont programmées sur 16 semaines dans les 16 arrondissements de Marseille.

Le critère premier de localisation sera la proximité avec des établissements en difficulté (restaurants, bars, lieux culturels...), pour leur donner un nouvel élan et relancer la consommation et la fréquentation du lieu.

Comment ? Des petits formats d'animations festifs (concerts, stand up, théâtre autres prestations en partenariat avec les acteurs culturels du département) auxquels seront associés et valorisés les restaurateurs identifiés « talents MPG2019 ».

Des chèques restaurant d'un montant de 50€ seront à gagner lors des jeux concours ou quizz durant l'évènement et permettront aux gagnants de se rendre dans les restaurants partenaires (cf dispositif Pass Tables MPGastronomie) .

MPG Rue de la Rep'

A partir du mois de septembre, un circuit thématique, en 8 dates, et gastronomique sera organisé 2 fois par mois autour de nos 3 lieux MPG. Chaque mois, un thème différent sera proposé : en septembre Vignes en ville, en octobre les cuisines méditerranéennes, en novembre les coquillages et en décembre les traditions de Noël en Provence.

Les chefs veilleront à respecter cette thématique et à offrir une proposition gastronomique adaptée avec des formats différents : le mercredi en After-work de 18h à minuit ou le dimanche en brunch. Les circuits proposeront également aux participants des concerts, stand up, théâtre, improvisation, ou autres prestations dans la rue.

La possibilité d'une co-production est envisageable et serait l'occasion de conjuguer des grands temps forts culturels et MPGastronomie. Différents opérateurs culturels pourraient ainsi partager une ou plusieurs dates à Marseille ou dans le département. Il est question ici, de conforter les partenariats mis en œuvre en 2019 (comme Les grandes tables de la Friche, par exemple) ou de nouveaux projets (Manifesta, par exemple).

